

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

**Délibération du CONSEIL MUNICIPAL  
du 4 avril 2023**

**Nombre de conseillers en exercice : 17    Présents : 12    Votants : 15**

**Sont présents** : BÉNITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, GALERY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, TEISSEDRE Janine

**Sont absents** : BOUTONNET Sabine (Procuration à DONEYS Jean-Luc)) PORTERO Séverine (Procuration à BÉNITO Patricia) VABRE Fabien (Procuration à MURAT Frédéric) LEGOUT Cécile, AUBERT-PENA Christelle.

**L'an deux-mille vingt-trois, le 4 avril à 20 heures**, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 29 mars 2023, s'est réuni sous la Présidence de Madame BÉNITO Patricia, Maire.

**Secrétaire de séance : CHEVALIER CECILE**

**Délibération N° 2023-011 – Adoption du Procès-verbal de la séance du 3 mars 2023**

Madame BÉNITO Patricia présente à l'assemblée délibérante le Procès-verbal de la séance du 3 mars 2023. Madame le Maire souhaite savoir s'il y a des remarques ou des modifications à apporter.

Madame le Maire soumet cette délibération au vote, qui ne fait état d'aucune opposition, ni aucune abstention.

**La délibération est adoptée avec 15 voix Pour.**

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 07/04/2023 sur le site internet de la commune [www.saint-paul-des-landes.fr](http://www.saint-paul-des-landes.fr), qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 07/04/2023 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le Maire  
Patricia BÉNITO



La secrétaire de séance,  
Cécile CHEVALIER

